

TRIEZ VOS EMBALLAGES MÉNAGERS

En triant les papiers et emballages ménagers, le BOM* peut, en moyenne, être allégé de 53 kg par habitant et par an. La poubelle ménagère perd alors du volume !



De quels déchets parle-t-on ?

Sont à mettre dans les sacs/bacs jaunes :

- les petits emballages ménagers, en plastique, carton, polystyrène et métal : bouteilles, pots, sachets, tubes, barquettes...
- le papier
- les journaux/magazines.



Attention Les gros cartons, le gros polystyrène blanc de protection ainsi que les emballages plus petits que la paume d'une main sont refusés par le centre de tri. Ils ne vont donc pas dans le sac jaune !



Les bons gestes Mettez vos emballages bien vidés et séparés les uns des autres dans le sac bien fermé.

* Bac à Ordures Ménagères

NOUVEAU

Les sacs jaunes sont désormais disponibles dans nos 13 déchèteries !

... et toujours dans les mairies et au siège du SICOVAD (4 allée St Arnould, Epinal)



UN BAC ? PAS BESOIN DE SAC !

Les foyers utilisant un bac jaune (bac collectif, conteneurs, ...) peuvent y déposer leurs emballages en vrac, sans sac !

UN DOUTE SUR
UN DÉCHET ?
Scannez son
code barre ou
décrivez-le
et on vous
guide !



APPLI

montri



WWW.SICOVAD.FR

TRIER SES DÉCHETS, C'EST ...

Permettre le recyclage des matières
qui peuvent être valorisées

Favoriser l'économie circulaire et préserver
les ressources naturelles et l'environnement

Participer au développement et à la
sauvegarde de l'emploi local

